



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de la culture et de l'éducation**

### **Rapport**

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique

Procès-verbaux des séances des 11 et 12 novembre 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale:  
n° 338-20251113

---

**2025**

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 11 NOVEMBRE 2025.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	2
AUDITIONS .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 .....	4
AUDITIONS (suite) .....	5

### ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 11 novembre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique (Ordre de l'Assemblée le 4 novembre 2025, rétroactif au 31 octobre 2025)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Bogemans (Iberville) vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications

M. Émond (Richelieu)

M<sup>me</sup> Garceau (Robert-Baldwin) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Jacques (Mégantic) en remplacement de M. Rivest (Côte-du-Sud)

M. Lacombe (Papineau), ministre de la Culture et des Communications

M. Lemieux (Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Union des artistes :

M<sup>me</sup> Tania Kontoyanni, présidente

M. Alexandre Curzi, directeur général

Association québécoise de la production médiatique :

M<sup>me</sup> Hélène Messier, présidente-directrice générale

M<sup>me</sup> Anne-Valérie Tremblay, responsable du financement et des services aux membres

Xn Québec :

M<sup>me</sup> Jeanne Dompierre, directrice générale

Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs :

M<sup>me</sup> Ariane Charbonneau, directrice générale

M. David Bussièrès, membre du conseil d'administration

M. Michel Corriveau, membre du conseil d'administration

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo :

M<sup>me</sup> Eve Paré, directrice générale

M. Simon Claus, directeur des affaires publiques et de la recherche

Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec :

M<sup>me</sup> Laurence Labrosse-Héroux, directrice générale

M. Farnell Morisset, membre du conseil d'administration

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 03, M<sup>me</sup> Bogemans (Iberville) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **REMARQUES PRÉLIMINAIRES**

M. Lacombe (Papineau) fait des remarques préliminaires.

À 11 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) fait des remarques préliminaires.

À 11 h 23, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

### **AUDITIONS**

La Commission entend l'Union des artistes.

À 11 h 35, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

L'audition se poursuit.

À 12 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise de la production médiatique.

À 12 h 44, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 29, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Xn Québec.

À 16 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs.

À 16 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

À 16 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'audition se poursuit.

À 17 h 29, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec.

À 18 h 10, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 12 novembre 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Boris Venon

\_\_\_\_\_  
Marc Tanguay

BV/ws

Québec, le 11 novembre 2025

Deuxième séance, le mercredi 12 novembre 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 108, Loi modifiant la Loi sur la Société de développement des entreprises culturelles afin de moderniser son offre de services financiers et de reconnaître le domaine de la créativité numérique (Ordre de l'Assemblée le 4 novembre 2025,5 rétroactif au 31 octobre 2025)

Membres présents :

M<sup>me</sup> Bogemans (Iberville), vice-présidente

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) en remplacement de M. Fortin (Pontiac)

M. Émond (Richelieu)

M. Lacombe (Papineau), ministre de la Culture et des Communications

M. Rivest (Côte-du-Sud)

M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec :

M. Éric Lord, directeur général

M<sup>me</sup> Julie Martineau, coprésidente

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec :

M. Stéphane Cardin, président-directeur général

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 36, M<sup>me</sup> Bogemans (Iberville) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

**AUDITIONS (suite)**

La Commission entend le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec.

À 12 h 13, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec.

M<sup>me</sup> la présidente dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 48, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Boris Venon

\_\_\_\_\_  
Marc Tanguay

BV/ws

Québec, le 12 novembre 2025

## **ANNEXE I**

### **Personnes et organismes qui ont été entendus**

## Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des créatrices et créateurs de contenu du Québec	005M
Association québécoise de la production médiatique	002M
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo	
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec	007M
Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec	006M
Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs	003M
Union des artistes	004M
Xn Québec	001M

## **ANNEXE II**

**Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus**

## **Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus**

Coalition M.É.D.I.A.

008M